

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU MARDI 24 JUIN 2025

24

ECOLE ELEMENTAIRE DES BERGERS 32 RUELE DES BERGERS 77230 LONGPERRIER		DATE : Mardi 18 juin 2024
<u>PARTICIPANTS :</u> - <u>Représentants des Parents:</u> Mme BALIN Nadia Mme LEJARRE Catherine ABS Mme MORNET Karine Mme LIÉ Diane-Désirée Mme DEJARDIN Audrey Mme BOUVET Delphine Mme NTIMA-MPOYO Kenza ABS Mme BÂCHET Stéphanie ABS Mme TARDIVONT Vanessa Mme MOLLIN Léa ABS exc. M. ABED Younes ABS Mme OUATTARA Maboya ABS	- <u>Enseignants</u> Mme AVY Marina M. CAUSSIN Alexandre Mme CAUSSIN Magali Mme DELANNOIS Andrea Mme GINÉTÉ Kassandra Mme HILLAIREAU Marine Mme LÉGER Natacha Mme LUGRIS Aurélie Mme GIRODEAU Léanne Mme VANLICHTERVELDE Adélaïde M. AFINDI Yassine Mme LE MOAL Vanessa ABS exc.	- <u>Maire ou Représentants de la mairie</u> Mme RONGIONE Florence ABS Mme BRAHNA Guermia Mme BENAIDJA FERRANDIER Yassmina - <u>DDEN : M. GRAS Jean-Paul</u> ABS exc. - <u>Inspection de l'éducation nationale</u> - Mme ESTIVEAU Corinne, IEN Dammartin-en-Goële ABS exc

ORDRE DU JOUR :

1. **Bilan année scolaire 2024/2025**
2. **Organisation rentrée 2025/2026**
3. **Travaux**
4. **Questions diverses**

1/ Bilan année scolaire 2024/2025.

M. CAUSSIN reprend chaque axe du projet d'école 2022/2025 afin de faire le bilan de cette année scolaire et annonce qu'un nouveau projet d'école sera établi durant l'année 2025/2026 et sera en lien avec les observations faites dans le rapport de l'évaluation d'école 2023/2024.

- assurer la continuité des apprentissages en compréhension : maximiser le lexique, améliorer la fluence de lecture, aider les élèves à mieux comprendre les écrits. Les classes poursuivent les programmations et les progressions établies au sein de l'école afin que chaque élève progresse en compréhension et en fluence.
- assurer la continuité des apprentissages en mathématiques : améliorer la résolution de problèmes et la représentation du nombre. Des rituels sont mis en place au sein des classes dans ces domaines.
- améliorer la cohésion, la coopération et la performance des élèves grâce à l'EPS : mettre en œuvre des activités sportives et de bien-être. Les 30 minutes d'activités physiques par jour sont mises en place au sein de l'école durant les récréations où du matériel est donné aux élèves pour être en activité physique. M. CAUSSIN précise que de nombreux ballons sont sur le toit et rappelle qu'il était convenu que les agents techniques passent chaque mercredi afin de descendre le matériel mis sur le toit. Les CM1 ont bénéficié d'un cycle Golf à Roissy, les élèves de CE1 d'un cycle Patinoire, les élèves de CP, CE2 et CM2 d'un cycle natation à la Plaine Oxygène du Mesnil-Amelot. Un parent d'élève signale que la piscine du Mesnil Amelot serait fermée du mois de septembre à janvier 2026. M. CAUSSIN n'a pas l'information et va se renseigner.
- construire le parcours citoyen de chaque élève : favoriser le vivre ensemble par la compréhension et l'application de la règle et du droit. Plusieurs actions ont été menées durant cette année scolaire : Run éco team, chorale, présence à la cérémonie du 8 mai 2025, le passage du permis piéton en collaboration avec la mairie,

participation au dispositif école et cinéma, toutes les classes ont une sortie unique cette année le mardi 1^{er} juillet 2025 à Provins.

Un parent d'élève demande si le projet EVARS sera au programme à la rentrée. M. CAUSSIN précise que l'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité fait partie des programmes et rassure ce parent en l'invitant à lire les programmes étudiés sur le site EDUSCOL.

Les aides ont été apportées aux élèves à travers les APC et du soutien scolaire mis en place cette année dans le cadre du pacte enseignant.

Des stages de remise à niveau ont été mis en place aux vacances d'automne et aux vacances d'hiver afin d'aider les élèves en français et en mathématiques du CP au CM2. A chaque stage, il y a eu entre 24 et 32 élèves qui ont participé.

2/ Organisation rentrée 2025/2026.

A compter de ce jour, l'école accueille 216 élèves. 24 élèves de CM2 partent et 44 futurs CP arrivent.

A la rentrée 2025, 237 élèves seront scolarisés dans l'établissement à l'heure actuelle. L'ouverture d'une 10^{ème} classe a été actée à la DSDEN en janvier 2025.

Les effectifs en ce 24 juin 2025 pour la rentrée 2025 sont :

44 CP, 39 CE1, 55 CE2, 47 CM1 et 52 CM2, soit 237 élèves (moyenne de 23.7 élèves par classe)

M. CAUSSIN précise que les classes seront définitivement constituées la veille de la rentrée car selon les inscriptions qu'il pourrait y avoir durant les vacances la structure prévue par l'école serait susceptible de changer. A savoir que des familles logées par la Samu Social peuvent arriver ainsi que des enfants des familles itinérantes et de voyageurs sont susceptibles d'être également inscrits, les pavillons en construction dans le lotissement du Noyer de la Locque se poursuivent, les logements du nouveau quartier de la Rosée face à la mairie seront livrés au printemps 2026 et de nouvelles familles peuvent également arriver sur les logements vacants ...

Pour l'heure, la structure de l'école votée en conseil des maîtres est la suivante :

- CPA : 22 élèves
- CPB : 22 élèves
- CE1 : 24 élèves
- CE1/CE2 : 15+7=22 élèves
- CE2A : 24 élèves
- CE2B : 24 élèves
- CM1/CM2 A : 25 élèves
- CM1/CM2 B : 25 élèves
- CM1/CM2 C : 25 élèves
- CM1/CM2 D : 24 élèves

Une liste de fournitures sera affichée devant l'école, mise en ligne sur internet sur le site de la mairie et donnée aux élèves.

La rentrée aura lieu dans la cour de l'école le lundi 1^{er} septembre 2025. Le portail ouvrira ses portes à 8h20 et l'appel des classes se fera dès 8h30 au sein de la cour par le directeur.

3/ Travaux.

M. Caussin donne la parole à la mairie afin de connaître les travaux qui seront effectués cet été :

- mise en place des stores occultants dans les classes.
- installation du 2^{ème} préfabriqué pour la 10^{ème} classe.
- réfection de l'étanchéité des baies vitrées.
- changement de 2 toilettes dans le bâtiment 2.

M. CAUSSIN demande :

- si le revêtement de la cour de récréation (trous, creux, bosses, béton cassé autour des arbres) sera refait.

La mairie ne pourra pas refaire la cour pour la rentrée. Mme Le Maire n'a pas tranché si on laisse les arbres ou pas.

- M. CAUSSIN précise que l'école reste accessible par le verger de l'école. Des élèves passent à travers les haies et demande de clôturer cette partie.

- Un parent d'élève demande si des brise-vues seront mis sur les grilles de la cour afin que les élèves n'aient pas de contacts avec les nombreux passants ainsi que leur chien.

La mairie prend note de ces 2 dernières demandes.

5/ Questions diverses :

a) Etudes, communication générale et règles de l'école.

M. CAUSSIN souligne quelques problématiques rencontrées cette année avec quelques parents (mails, paroles...). «Je demande expressément que cet événement soit pris en compte et que cette interdiction soit levée immédiatement. » ou « Nous exigeons qu'à partir du lundi 7, elle ne soit plus à côté de cet individu en classe ». Il rappelle que les élèves sont accueillis au sein de l'école avec un règlement intérieur à respecter pour tous les élèves. Les enseignants appliquent ce règlement afin que les élèves puissent bénéficier des apprentissages en toute sécurité. M. CAUSSIN apprécierait ne plus avoir de mails, de mots où on lui ordonne de faire certaines choses, comme retirer certaines règles. Il demande à la mairie que les règles d'inscriptions au périscolaire soient plus fermes car les changements de dernière minute sont de plus en plus nombreuses et deviennent ingérables au quotidien.

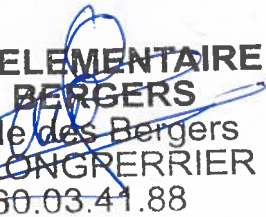
M. CAUSSIN rappelle la distinction entre les études dirigées et les études surveillées. Il précise que les enseignants effectuent des études surveillées. Les enseignants demandent s'il est possible de descendre le seuil de 15 élèves à 12 élèves et d'effectuer des études dirigées.

La séance s'est terminée à 19h30

Fait à Longperrier, le 24 juin 2025

La secrétaire de séance : Mme Léger

Le Président du Conseil d'Ecole : M. Caussin



**ECOLE ELEMENTAIRE
DES BERGERS**
32 ruelle des Bergers
77230 LONGPERRIER
01.60.03.41.88